



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 13 novembre 2025

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 25

Objet : Budget supplémentaire 2025.

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	06 novembre 2025	Présents
Observation :	Arrivée de Mesdames et Messieurs : Ternant, Jeannin, Jager et Keffi-Charif	Mesdames, Messieurs GBCA (980 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Gilbert, Jager, Jeannin, Keffi-Charif, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau – Suppléant : Meslot RBFC (140 voix) : Titulaire : Oternaud, Ternant CCST (40 voix) : Titulaire : Hottlet CCVS (80 voix) : Titulaire : Coddet – Suppléant : Salort
Nombre de voix	1 240	
-Nombre de voix pour	1 240	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	Procurations De Mme Aymonier (GBCA) à M Meslot (GBCA) De Mme Bonnans-Weber (GBCA) à M Picard (GBCA) De M Constantakatos (GBCA) à M Moutarlier (GBCA) De M Guyod (GBCA) à M Jacquemin (GBCA) De M Vallverdu (CCVS) à M Salort (CCVS)

Le budget supplémentaire est une modification du budget primitif qui intègre les résultats réels constatés à la clôture de l'exercice précédent. Il permet d'ajuster les prévisions de recettes et de dépenses en fonction de la situation financière actualisée.

- Résultat de la section de fonctionnement après affectation = + 5 180 253.08 €,
- Résultat de la section d'investissement = - 3 704 306.88 €,
- Reprise des restes à réaliser.

Lors du vote du CA 2024, nous avons déjà affecté 3 704 306.88 €, à la section d'investissement pour la mettre à l'équilibre.

Les ressources disponibles découlent donc des résultats de la gestion 2024 ainsi que des reports de 2024 sur 2025. Le tableau, ci-après, rappelle les résultats à reprendre dans le BS :

	Prévu	Réalisé	Reports
Fonctionnement			
Dépenses	36 058 838.77	27 513 998.83	
Recettes	36 058 838.77	32 694 251.91	
DEFICIT / EXCEDENT		5 180 253.08	
Investissement			
Dépenses	9 986 466.77	2 944 868.32	9 829 199.48
Recettes	9 986 466.77	7 492 483.92	1 577 277.00
DEFICIT / EXCEDENT		4 547 615.60	
Solde des restes à réaliser fonctionnement (reports)			0.00
Solde des restes à réaliser investissements (reports)			-8 251 922.48
solde des restes à réaliser			-8 251 922.48
Excédent global de clôture			9 727 868.68
Résultat global de l'exercice			1 475 946.20

Le total disponible, issu de la gestion 2024, pour le projet de BS s'élève à **1 475 946.20 €**. Vous trouverez, ci-après, le détail des « affectations ».

Préambule

Les arbitrages stratégiques opérés au cours des dernières années, conjugués à une discipline financière méticuleuse, nous ont permis d'aborder l'exercice 2025 avec une sérénité vigilante. Cette confiance, mesurée et raisonnée, s'enracine dans la solidité de notre gestion passée tout en reconnaissant les incertitudes qui jalonnent les mois à venir.

La dynamique de nos résultats récents nous incite à une réserve constructive quant à nos futurs engagements financiers. Il demeure crucial de suivre avec acuité l'évolution de notre ressource principale — le versement mobilité — dont la courbe, après un ralentissement perceptible en 2024, s'infléchit à la baisse en 2025. Cette contraction, inédite depuis 2019, exige une adaptation fine de nos projections et de nos priorités d'investissement.

	Excédent de Fonctionnement
SMTCA	1 475 946.20 €
RTTB	110 000.00 €
Total	1 585 946.20 €

Lors du vote du Conseil d'administration de la RTTB, il n'avait pas été envisagé de réintégrer les excédents dégagés pour l'exercice 2024, soit 472 991 €, préférant préserver cette marge pour amortir les variations des coûts des matières premières ainsi que les revalorisations salariales des personnels de conduite. Cette approche prudente visait à consolider notre capacité de réaction face aux aléas économiques.

Jusqu'ici, certaines économies avaient été constatées sur les postes liés à la filière hydrogène, en raison du décalage pris dans la mise en exploitation des bus correspondants. Toutefois, la montée simultanée de divers autres postes de dépenses neutralise désormais ces marges initialement espérées. La tension budgétaire s'installe ainsi dans une équation plus complexe, où chaque euro doit être orienté avec discernement.

Concernant les recettes de billetterie, aucun bouleversement majeur n'est anticipé d'ici la clôture de l'exercice, bien qu'une vigilance constante reste de mise. À la fin du mois de juillet 2025, la fréquentation de notre réseau de bus se maintient à un niveau quasi stable, enregistrant une légère contraction de -0,65 %, indicateur d'une résilience appréciable dans un contexte fluctuant.

Enfin, s'agissant du versement mobilité, après plusieurs exercices marqués par une progression continue, une révision à la baisse de l'ordre de 300 K€ sera intégrée au budget supplémentaire. Cette inflexion, bien que mesurée, appelle à un redéploiement réfléchi de nos ressources et à une optimisation renouvelée de nos leviers d'action pour préserver l'équilibre global de notre modèle économique.

Modes	Cumul 07/2019	Cumul 07/2022	Cumul 07/2023	Cumul 07/2024	Cumul 07/2025
Bus	5 034 155	4 008 732	4 295 197	4 378 654	4 349 649
Vélo	56 707	44 210	36 372	34 686	16 578*
Voiture	16 105	14 322	14 937	13 324	17 371

*Service stoppé en mai pour changement de flotte

Le projet de BS prend acte des résultats connus, au 30 septembre 2025, qui nécessitent un réajustement de nos inscriptions budgétaires.

I. La Section de Fonctionnement

La section se présente ainsi qu'il suit :

		DEPENSES	RECETTES	
D002	Déficit antérieur reporté	-	R002	Excédent antérieur reporté
611	Lignes urbaines	110 000.00 €	734/73	Versement mobilité
614	Charges copro Jonction	4 500.00 €		- 300 000.00 €
60661	ALS - carburant	10 000.00 €		
61324	ALS - redevance IRVE	2 000.00 €		
615511	ALS - maintenance / entretien	10 000.00 €		
61611	ALS - assurances	80 000.00 €		
62881	Charges Versement mobilité	3 000.00 €		
739	Restitution VM	100 000.00 €		
SS total OP réelles		- 266 500.00 €	SS total OP réelles	1 175 946.20 €
6811/042	Dotation aux amortissements	- 300 000.00 €		
022/022	Dépenses imprévues	446.20 €		
023/023	Virement à la section d'investissement	1 742 000.00 €		
SS total OP d'ordres		1 442 446.20 €	SS total OP d'ordres	- €
TOTAL		1 175 946.20 €	TOTAL	1 175 946.20 €

L'excédent de fonctionnement 2024, + 1 475 976.20 €, ainsi que l'effort fait sur les dépenses de fonctionnement courantes permettent de dégager 1 742 000 € supplémentaires en faveur de la section d'investissement.

- **A - Recettes de Fonctionnement**

Si elles se limitent principalement à l'excédent de fonctionnement ci-dessus mentionné, il est à noter qu'elles sont impactées par une diminution de la recette du Versement mobilité.

Alors que nous avons un BP 2025 à 23 060 000 €, force est de constater que la recette n'est pas à la hauteur de ce qui est attendu (- 234 000 € au 20/09/2025). Les statistiques éditées par France travail pour le Territoire de Belfort confirment par ses chiffres une baisse de 2 % de l'emploi salarié au second trimestre 2025.

Aussi, afin d'avoir un budgétisé au plus près de la réalité, nous projetons une baisse de la recette Versement mobilité à hauteur de 300 000 € pour cette année.

- **B - Dépenses de Fonctionnement**

Elles sont minorées de 266 500 € sur la gestion courante du SMTc et majorées de 1 442 446.20 € en opérations d'ordres.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement est ainsi en hausse de 1 175 946.20 € et cela provient principalement de :

- **En opérations réelles** : + 266 500 €

***Sous-traitance Prestation RTTB** : - 110 000 € : Il s'agit d'une partie de résultat au CA 2024 remonté par la RTTB.

***Charges de copropriété – siège du SMTc à la Jonxion** : + 4 500 €. Un certain nombre de réparations – principalement sur le système de chauffage – viennent croître nos dépenses sur ce poste.

***Le fonctionnement du service ALS** :

- **Carburant** : + 10 000 €. L'augmentation des déplacements et des kilomètres parcourus (509 837 km en août 2024 contre 818 856 km en août 2025) a entraîné une consommation supérieure aux prévisions.
- **Redevance IRVE** : + 2 000 €. Une hausse de 30 % des coûts de fonctionnement est à prévoir suite au changement de prestataire opéré par Territoire d'Énergie 90.
- **Réparation du parc automobile** : + 10 000 €. Il convient de renforcer le budget prévu pour la maintenance et l'entretien des voitures en raison d'un parc vieillissant et d'une usure grandissante produits par l'augmentation du nombre de trajets et du kilométrage. Les dépenses engagées à ce jour atteignent 98 000 €.
- **Assurance** : - 80 000 €. Le budget initial de 130 000 € avait été construit sur la base d'une couverture « tous risques » pour l'ensemble du parc automobile. Cependant, nous avons été contraints de modifier les garanties assurées, en raison de notre forte sinistralité, le parc est désormais assuré au tiers et a réduit le montant de la prime (dans la sinistralité, il a été comptabilisé les événements liés à la grêle de 2022 qui ont conduit à de nombreuses réparations de pare brises et de carrosseries).

***Les frais de gestion du Versement mobilité** : - 3 000 €. Ce montant de quasi 1 %, en faveur de l'URSSAF Caisse national, est proportionnel à la recette du Versement mobilité.

***Restitution du Versement Mobilité : - 100 000 €.** Alors que nous avons inscrit au BP 200 000 €, nous n'avons été sollicités que pour quasi 900 € de remboursement à ce jour.

- **En opération d'ordres : + 1 442 446.20 €**

***Dotation aux amortissements : - 300 000 €.** Les bus hydrogènes incendiés en début d'année, nous enjoignent à réduire notre dépense d'amortissement 2025.

***Virement à la section d'investissement : 1 742 000 €.** La bonne gestion des finances du SMTC nous permet de virer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin de compléter les recettes nécessaires aux opérations d'investissement.

II. La Section d'Investissement

La section présentait un déficit de – 3 704 306.88 € qui a été couvert par l'affectation du résultat de l'exercice 2024.

2024	Montant
Solde section investissement	4 547 615.60 €
Affectation du résultat 2024	3 704 306.88 €
Restes à réaliser	- 8 251 922.48 €
A affecter en investissement (Excédent / déficit à affecter)	0 €

➤ Les reports de recettes 2024 sur 2025 sont constitués comme suit :

	Montant
Subventions Bus H2	1 577 277.00 €
TOTAL	1 577 277.00 €

➤ Les reports de dépenses 2024 sur 2025 sont constitués comme suit :

	Montant
Frais d'études	6 680.00 €
Licences	485 000.00 €
Agencements installations	5 000.00 €
Matériels industriels	1 000 000.00 €
Matériels de transport bus H2	7 174 519.48 €
Matériel informatique	28 000.00 €
Avance Bus H2 articulés	1 130 000.00 €
TOTAL	9 829 199.48 €

Le projet de BS se décompose comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	
001/	Solde d'exécution reporté	- €	001/ Solde d'exécution reporté	4 547 615.60 €
2182/21	Matériel de transport : bus	1 442 000.00 €	1068 Affectation du résultat	3 704 306.88 €
	<i>SS total OP réelles</i>	<i>1 442 000.00 €</i>	<i>SS total OP réelles</i>	<i>8 251 922.48 €</i>
	Amortissements		28031/040 Amortissements	- 300 000.00 €
	<i>SS total OP d'ordres</i>	<i>- €</i>	021/ Prélèvement sur fonctionnement	1 742 000.00 €
			<i>SS total OP d'ordres</i>	<i>1 442 000.00 €</i>
	TOTAL	1 442 000.00 €	TOTAL	9 693 922.48 €
	crédit report D	9 829 199.48 €	Crédit report R	1 577 277.00 €
		11 271 199.48 €		11 271 199.48 €

Les résultats 2024 nous permettent de prélever 1 742 000 € sur la section de fonctionnement et d'inscrire au BS les recettes et dépenses suivantes :

A - La section d'investissement en recettes

***Amortissement Bus H2 VanHool** : - 300 000 €. Les bus à hydrogène incendiés en début d'année, nous enjoignent à réduire nos recettes d'amortissements 2025.

B - La section d'investissement en dépenses

***Solde d'exécution reporté** : 4 547 615.60 €. La section dédiée aux investissements affiche un excédent.

***Matériel de transport, Bus** : 1 442 000 €. Provision pour la future flotte de Bus.

Les propositions détaillées, ci-dessus, constituent le budget supplémentaire 2025, cette adoption s'effectue par chapitre et sont reprises dans la maquette ci-après :

Section de fonctionnement

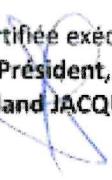
DÉPENSES		diminution de crédit	augmentation de crédit	RECETTES		diminution de crédit	augmentation de crédit
D002	Déficit antérieur reporté	- €		R002	Excédent antérieur reporté		1 475 946.20 €
611	Lignes urbaines	110 000.00 €	- €	734/73	Versement mobilité	300 000.00 €	
614	Charges copro Jonction		4 500.00 €				
60661	ALS - carburant		10 000.00 €				
61324	ALS - redevance IRVE		2 000.00 €				
615511	ALS - maintenance / entretien		10 000.00 €				
61611	ALS - assurances	80 000.00 €					
62881	Charges Versement mobilité	3 000.00 €	- €				
739	Restitution VM	100 000.00 €					
6811/042	Dotation aux amortissements	300 000.00 €	- €				
022/022	Dépenses imprévues		446.20 €				
023/023	Virement à la section d'investissement		1 742 000.00 €				
		593 000.00 €	1 768 946.20 €			300 000.00 €	1 475 946.20 €
TOTAL		1 175 946.20 €		TOTAL		1 175 946.20 €	

Section d'investissement

DÉPENSES		diminution de crédit	augmentation de crédit	RECETTES		diminution de crédit	augmentation de crédit
D 001	Déficit antérieur reporté		- €	R 001	Excédent antérieur reporté		4 547 615.60 €
2182/21	Matériel de transport : bus		1 442 000.00 €	1068/10	Affection du résultat		3 704 306.88 €
				28031/040	Amortissements	300 000.00 €	
		- €	1 442 000.00 €	021/	Prélèvement sur fonctionnement		1 742 000.00 €
TOTAL		1 442 000.00 €		TOTAL		9 693 922.48 €	
Crédit report D		- € 9 829 199.48 €		Crédit report R		1 577 277.00	
		11 271 199.48 €				11 271 199.48 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent budget supplémentaire 2025.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN



Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis HOTTEL

